

Missions Fiscales



Parce que trop d'impôt, ça fait mal au moral (et au compte pro)

La France est championne de la fiscalité, pas encore de la simplicité !

50 000 contrôles fiscaux, 9 milliards d'€ de redressement par an, des moyens de contrôles accrus... Face à la complexité et à l'instabilité de notre système fiscal, nous mettons à votre disposition des experts dédiés qui ajoutent à leurs compétences une réactualisation permanente de leurs connaissances.

Lors de la création de la société

Vous aider dans le choix de la structure juridique avec présentation des avantages et des inconvénients fiscaux pour chaque option.

Vous assister dans le choix du statut fiscal (mais aussi social) du dirigeant.

Vous conseiller sur les régimes applicables aux entreprises nouvelles et sur les dispositifs d'exonération fiscale (IS, taxes, etc.).

Au cours de son développement

Suivre la fiscalité quotidienne de votre entreprise en fonction de sa forme juridique.

Établir les déclarations fiscales (respect des délais de dépôt et des échéances légales)

- déclarations périodiques et annuelles de TVA,
- déclaration de la CET,
- déclaration annuelle des résultats,
- déclaration annuelle d'impôt sur le revenu (IR) et d'impôt sur la fortune immobilière (IFI) du/des dirigeants,
- autres déclarations fiscales relatives aux entreprises.

Gérer les paiements des impôts et taxes.

Vous assister dans vos relations avec les services fiscaux.

Vous conseiller et vous proposer des solutions d'optimisation de la situation fiscale sur le plan des revenus, de la gestion du patrimoine, des placements financiers... dans le choix des grandes options.

Jusqu'à sa reprise ou sa transmission

Anticiper les impacts fiscaux sur votre patrimoine personnel et professionnel, de la création à la transmission de votre entreprise.

Rechercher les meilleures solutions d'optimisation (donation, pacte Dutreil, etc.).

Sécuriser l'opération de cession.

